

## **6431 - Le jugement dans la transplantation du cœur d'un mécréant dans le corps d'un musulman**

---

### **question**

Question : Voici un enfant de trois mois qui a subi une greffe cardiaque parce que son cœur ne se développait pas normalement. La question qui se pose est celle-ci : sa réception du cœur d'un mécréant représente-t-elle un inconvénient ?

### **la réponse favorite**

Nous avons soumis la question à son éminence Cheikh Abd Allah Ibn Djabrine (Puisse Dieu l'agréé) en ces termes : Est-il réprouvé de transplanter le cœur d'un impie dans le corps d'un musulman ?

Voici sa réponse :« **Non, car cet organe physique n'est pas le siège de la piété et de l'impiété** ».